

ANNEXE 25

RÈGLEMENT DE LA COUPE FEMININE

ARTICLE 1 : APPELATION

Le District Côte d'Opale et sa Commission Féminine organisent la Coupe Féminine de la Côte d'Opale doté d'un objet d'art et/ou d'équipements sportifs remis à l'issue de la journée.

ARTICLE 2 : ENGAGEMENT

Le challenge est réservé aux équipes seniors engagées en championnat de Ligue, de District ou Départemental (une par club) engagement par Footclubs, une équipe absente se verra imputée l'amende prévue au barème financier (Annexe 6). Le droit d'engagement est fixé au barème financier (Annexe 6).

ARTICLE 3 : QUALIFICATION

La qualification des joueuses est la même que pour leur championnat respectif. La compétition est gérée par la FMI.

ARTICLE 4 : PARTICIPATION

Chaque équipe peut inscrire 16 joueuses lors de chaque rencontre.
Les règles pour les remplacements sont les mêmes que pour le championnat.

ARTICLE 5 : DEROULEMENT

Le déroulement est prévu au calendrier général et précisé par la Commission féminine en début de saison.

ARTICLE 6 : DUREE DES MATCHS

Toutes les rencontres se dérouleront sur une durée déterminée par la Commission d'organisation en fonction du nombre d'équipes. En cas d'égalité, il sera procédé à une séance de tirs au but selon le règlement de la Coupe.

ARTICLE 7 : ACCUEIL

La Commission lancera un appel, à volontaire pour l'organisation de cette manifestation par le biais de notre site. Le Comité Directeur fournira un cahier des charges.

ARTICLE 8 : ARBITRAGE

La CDA désignera des arbitres, féminines de préférence.

ARTICLE 9 : DISCIPLINE

Les cas de discipline seront jugés par la Commission de Discipline de la Côte d'Opale, toute réclamation, réserve, appel devront être conformes au titre 4, chapitre 1 des RG du District.

ARTICLE 10 : RECOMPENSES

Les clubs qui participent au Challenge Côte d'Opale, acceptent les contraintes liées aux récompenses offertes par d'éventuels sponsors si le cas se présente.

ARTICLE 11

Les cas non prévus au présent règlement sont étudiés par la commission compétente en application des Règlements Généraux de la F.F.F, de la Ligue et du District.